

Objet : Information aux habitants sur la gestion des déchets biodégradables

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des objectifs législatifs de réduction à la source des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de Communes Pays de Forcalquier – Montagne de Lure (CCPFML) s'est engagée, lors d'un appel à projet, pour le développement du compostage individuel et partagé. En effet, la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire impose aux collectivités de proposer aux citoyens une solution de valorisation de leurs déchets biodégradables ou « biodéchets ». Cette obligation vient en complément des objectifs régionaux qui indiquent que la quantité d'ordures ménagères produite et enfouie par les Bas-Alpins doit diminuer de 50% en 2025 par rapport à 2010. En 2022, près d'un tiers des déchets qui se trouvent dans les poubelles des habitants de la CCPFML sont des biodéchets qui auraient pu être détournés des ordures ménagères résiduelles pour être compostés.

Suite à une étude menée par le Syndicat départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM de Haute-Provence) pour le compte de la Communauté de Communes, cette dernière a choisi de proposer à la fois des solutions de compostage partagé et de mettre à disposition des habitants des composteurs individuels.

De nombreuses plateformes de compostage partagé vont voir le jour dans les communes de la CCPFML. Grâce à l'appel à projet de la Région Sud et de l'ADEME, un maître composteur conseille et accompagne la CCPFML et les communes pour l'installation des plateformes et intervient auprès des habitants pour les informer et les sensibiliser à la gestion des biodéchets.

La commune de Lurs vient ainsi d'être équipée d'une plateforme de compostage partagé.

Vous êtes convié.e à la réunion d'information qui aura lieu sur site, au niveau du parking visiteurs (à l'entrée du village, montée du Serre), **le jeudi 18 avril à 17h30**. En cas de mauvais temps, pensez à prendre votre parapluie !

Une **explication** détaillée des enjeux, du projet, **du fonctionnement du site et du compostage en général** vous sera présentée, suivie d'un temps d'échange autour d'une boisson.

Un **seau** sera **remis gratuitement à chaque foyer souhaitant utiliser cette plateforme pour composter ses biodéchets de cuisine**. Un stock de seaux sera également laissé en mairie.

Réunion sur site jeudi 18 avril à 17h30



Par ailleurs, des **composteurs individuels en bois** de 400 litres sont vendus à prix subventionné aux habitants ayant un jardin :



15€

Composteurs individuels en vente toute l'année

Informations importantes :

- Vente réservée aux habitants de la CCPFML
- Un seul composteur par foyer
- Composteur fourni en kit à monter soi-même



Sur présentation d'un justificatif de domicile, deux lieux de vente possibles :

- ❖ Dans les bureaux de la CCPFML, 1, Place du Bourguet - 04.92.75.33.21 où un bon de retrait vous sera délivré. Se rendre ensuite à la déchetterie de Forcalquier pour récupérer son composteur et son seau.
- ❖ Dans les locaux du SYDEVOM à Peyruis, où des permanences sont organisées sur rendez-vous au 04.92.36.08.52.

Enfin, des **sacs de tri sélectif** pour les emballages et le papier sont **à disposition en mairie**, n'hésitez pas à venir en récupérer.

En espérant vous voir lors de l'inauguration, veuillez accepter nos sincères salutations.